

PARTENARIAT POUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE DE L'EAU EN AFRIQUE
CONFERENCE SUR L'INITIATIVE POUR L'ALIMENTATION EN EAU ET L'ASSAINISSEMENT
EN MILIEU RURAL ET LA FACILITE AFRICAINE DE L'EAU

Déclaration

Nous, ministres des Finances et de l'Eau, conjointement avec le Président de la Commission de l'Union africaine, le Président de la Banque africaine de développement, le Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et les délégations des gouvernements africains ; représentants des organismes d'aide bilatéraux et multilatéraux ; représentants d'organisations internationales et régionales, représentants d'organisations de la société civile et du secteur privé prenant part à la **CONFÉRENCE SUR L'INITIATIVE POUR L'ALIMENTATION EN EAU ET L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL ET LA FACILITÉ AFRICAINE DE L'EAU**, organisée par la Commission de l'Union africaine, l'AMCOW et la BAD à Marseille, en France, le 14 mars 2012 ;

Reconnaissant le rôle essentiel de l'eau et de l'assainissement dans le développement durable en Afrique ;

Prenant note des progrès significatifs enregistrés dans la mise en œuvre de l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural (IAEAR) depuis son adoption en tant que plateforme régionale le 1^{er} avril 2005 à la première Conférence internationale sur la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement en matière d'alimentation en eau et d'assainissement en Afrique rurale, qui s'est tenue à Paris (France) ;

Prenant note des réalisations accomplies par la Facilité africaine de l'eau (FAE) en mobilisant les ressources, en appuyant et en facilitant l'instauration d'un environnement favorable à l'investissement et au savoir dans le secteur pour réaliser l'objectif de sécurité de l'eau en Afrique ;

Reconnaissant la volonté politique de haut niveau exprimée dans les engagements de Sharm el-Sheikh pris lors du Sommet de juillet 2008 par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine et le rôle revenant à l'AMCOW d'assurer l'impulsion stratégique dans ce secteur ;

Conscients des défis que comporte la fourniture de services d'alimentation en eau et d'assainissement de base aux millions d'Africains, en particulier de l'accès encore limité à l'eau et à l'assainissement en milieu rural et de la nécessité d'accorder la priorité à la sécurité de l'eau en tant qu'inductrice du développement économique et social et facteur de renforcement de la **capacité d'adaptation et de résilience aux impacts du changement climatique**, ainsi que de la nécessité de se préparer en vue des décisions sur l'économie verte qui seront prises lors de la Conférence Rio +20 ;

Ayant à l'esprit la nécessité de mobiliser 8 milliards dollars supplémentaires requis pour l'atteinte des cibles des OMD en Afrique rurale et le nouveau paradigme à la faveur duquel les Africains traduisent l'initiative politique en engagements budgétaires et financiers, et conscients de la nécessité de renforcer nos partenariats afin d'accroître les ressources provenant de programmes bilatéraux et multilatéraux et d'assurer la reconstitution des fonds fiduciaires des deux instruments pour leur permettre de concrétiser leurs plans stratégiques ;

Nous :

1. **nous engageons** à mobiliser les ressources requises et à déployer tous les efforts nécessaires pour l'atteinte de l'objectif du Millénaire pour le développement lié à l'alimentation en eau et l'assainissement en Afrique en fournissant un accès durable et amélioré à l'eau et à l'assainissement aux populations rurales, en particulier aux femmes et aux enfants dans le cadre de l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural ;
2. **invitons** tous les gouvernements africains à faire preuve d'initiative pour garantir la sécurité de l'eau et la fourniture de services d'alimentation en eau et d'assainissement de base en augmentant de façon significative leurs dotations budgétaires et financières en faveur du secteur et en versant leur contribution aux fonds fiduciaires de l'IAEAR et la FAE ;
3. **plaçons** la réalisation de la sécurité alimentaire et l'alimentation en eau ainsi que l'accès à l'assainissement au cœur des stratégies de développement de l'Afrique et, à cette fin, invitons les gouvernements africains à élaborer des plans et des stratégies de financement, à améliorer la gouvernance et à renforcer leurs capacités institutionnelles pour une gestion efficiente et viable du secteur ;
4. **soutenons** le renforcement et l'élargissement de la Facilité africaine de l'eau en engageant des ressources pour lui permettre de réaliser la Vision africaine de l'eau et le Cadre d'action pour 2025 ;
5. **coordonnons** nos activités aux niveaux régional, national et local conformément aux engagements de Paris et de Busan et, à cette fin, demandons à la Banque africaine de développement, aux gouvernements, à l'AMCOW et aux parties prenantes clés de faciliter la mise en place de mécanismes nationaux et régionaux de coordination et de suivi ;
6. **considérons** que la fourniture de services d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural et le renforcement des capacités en matière de sécurité de l'eau constituent des éléments essentiels des conditions de vie durables et du renforcement des capacités d'adaptation et de résilience aux impacts du changement climatique, et considérons en outre que l'IAEAR et la FAE s'inscrivent dans le cadre des mécanismes de financement du changement climatique ;
7. **soutenons** l'initiative de la Banque africaine de développement visant à mettre en place des mécanismes de développement écologique pour aider les pays africains à atteindre la sécurité de l'eau afin de mieux répondre aux défis du changement climatique et de créer des économies vertes ;
8. **appelons** toutes les parties prenantes à renforcer leurs communications et leurs plateformes de partage de connaissances, ainsi que l'AMCOW à informer davantage la Commission de l'Union africaine sur les défis et l'état de développement de l'Afrique dans le domaine de l'eau ;
9. **appelons** les gouvernements à renforcer les plateformes nationales d'information et de partage de connaissances ainsi que les mécanismes de transmission des informations sous l'égide de l'AMCOW, en collaboration avec les partenaires ;
10. **soutenons** la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PDIA) concernant les projets transfrontaliers de gestion des ressources en eau qui visent à promouvoir la coopération régionale afin de garantir la sécurité de l'eau en Afrique.

Fait à Marseille, en France, le 14 mars 2012.